Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 23 février 2016

INVITATION PRESSE

Signature de la charte des Lieutenants de Louveterie

La louveterie française, fondée en 813, est une institution qui participe au maintien et à une gestion durable des espèces sauvages, compatible avec les intérêts agro-sylvo-cynégétiques. La circulaire du 5 juillet 2011 précise les modalités relatives à la nomination des lieutenants de louveterie et l'exercice de leurs missions.

Le Lieutenant de la Louveterie est un agent bénévole désigné, pour une durée de 5 ans, sous l'autorité du Préfet, sur proposition du directeur départemental des territoires, après avis d'une commission régionale.

Conseiller technique de l'administration sur la gestion de la faune sauvage, il concourt sous l'autorité du Préfet à la régulation et à la destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts. Constatant les infractions à la police de la chasse dans sa circonscription, il a vocation à être un conciliateur avec le monde agricole, les maires, les fédérations de chasseurs, etc...

Dans le département, il existe cinq circonscriptions pour quatre lieutenants de louveterie qui ont pris leur fonction depuis le 1er janvier 2015.

M. Schmeltz, préfet de l'Essonne vous convie à la signature de la charte des Lieutenants de louveterie le

Jeudi 25 février 2016 à 15 heures
Cabinet – Petit salon

Merci de vous accréditer auprès du Bureau de la communication interministérielle
avant le 24 février 2016 à 17 heures au 01 69 91 90 37 / 54

ou par messagerie pref-communication@essonne.pref.gouv.fr

Contact presse
Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr
Carine COQUELIN , Assistante Bureau de la communication interministérielle
Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91